

Demande d'aide technique aux services de la commune pour des manifestations d'associations de Differdange

Association : _____
Personne de contact : _____
N° et rue : _____, _____
Code Postal : _____ Localité : _____
Tél. privé : _____ Tél. travail : _____
GSM : _____ E-mail : _____
Manifestation : _____ Date et lieu : _____

- | | |
|--|---------------------------------|
| <input type="checkbox"/> Barrières amovibles | nombre : _____ |
| <input type="checkbox"/> Poubelles | nombre : _____ |
| <input type="checkbox"/> Parasols | nombre : _____ (15 disponibles) |
| <input type="checkbox"/> Tapis pour mettre sous le grill | nombre : _____ (10 disponibles) |

Branchement eau, endroit exact : _____
Branchement électrique : 220 V _____ Nombre d'appareils : _____
Branchement électrique : 380 V Puissance tot. : _____ KW Endroit exact : _____
_____ Guirlandes et ampoules : 20 m _____ 40 m _____
WC mobile (si bouche de canalisation) : _____ Endroit exact : _____
Le kiosque mobile : oui _____ non _____ Endroit exact : _____

Autre matériel : _____
Faut-il prévoir un stationnement interdit ? _____ Endroit exact : _____

Date et heure de l'installation : _____
Date et heure du démontage : _____

- **Pour tout autre matériel, une demande écrite séparée est à adresser au collègue échevinal**
- Pour tout renseignement supplémentaire veuillez nous contacter au 58771-1905

Demande d'aide technique aux services de la commune pour des manifestations d'associations de Differdange

REMARQUES IMPORTANTES

ELECTRICITE

- La commune fournit une puissance électrique totale de 3 x 32A maximum.
- Pour une puissance supérieure à 3 x 32 A, l'association devra faire une demande à CREOS.
- Les frais de branchement et la consommation électrique seront à charge de l'association.
- Les armoires électriques sont à fermer à clé. Les clés sont fournies avec l'armoire.
- Les raccordements pour appareils 380 V sont à indiquer séparément.
- Indiquer la puissance de chaque appareil en kilowatt.
- Le service technique ne fournit pas de rallonges électriques 200V.

EAU

- Le raccordement eau est fixé à un seul endroit (pas de tuyaux flexibles).

Le matériel prêté, ainsi que les clés des armoires de branchement électrique et eau ainsi que des WC-Bâtiments sont à retirer au service technique (66, rue Emile Mark), le jour ouvrable avant la manifestation entre 13:00 et 15:30 heures.

Le matériel prêté ainsi que les clés doivent être rendus le jour ouvrable qui suit la manifestation entre 7:00 et 12:30 heures au service technique (66, rue Emile Mark). La perte des clés sera facturée à l'association.

Pour la réservation du matériel technique: Service festivités : 58771-1905

Pour tout renseignement technique : Service technique : 58771-1800

Date _____

Signature _____